

# Pont mobile



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections  
obligatoires :



## Risques :



- 1 Écrasement de tout ou partie d'une personne par chute du véhicule suite au non-respect des consignes d'utilisation du constructeur (mauvais positionnement du véhicule, usure mécanique des éléments ou dépassement de charges).
- 2 Déchirement musculaire ou lumbago dus au tiré-poussé manuel.
- 3 Chute de plain-pied ou écrasement lors du déplacement du pont.
- 4 Électrisation en cas de câble d'alimentation en mauvais état.

## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites d'utilisation fixées par le constructeur (gabarit et tonnage)
- 2 Déplacer l'ensemble (pont + véhicule) à plusieurs opérateurs sur un parcours dégagé.
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 4 Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation électrique et veiller à ce qu'il soit convenablement rangé après utilisation.

## Informations complémentaires :

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Maintenance/vérifications :

Vérification semestrielle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :

